

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



SOMMAIRE

- > Bilan touristique de la saison
p. 3 & 4
- > Vie des associations
p. 10 à 13
- > Portrait : Chantal Murat
p. 15

> DOSSIER (p. 5 à 7)

Opérations d'urbanisme
et travaux dans la
commune

L'ÉDITO du Maire

Après un rendez-vous manqué l'hiver dernier, la saison d'été a pu se dérouler à peu près normalement et le bilan reste positif malgré un mois de juillet pluvieux et la mise en place, début août, du Pass Sanitaire.

Il faut désormais se tourner vers la prochaine saison d'hiver et se préparer à accueillir notre clientèle hivernale, qui est impatiente de nous retrouver. Les indicateurs de réservation sont très encourageants.

A ce jour, selon l'intervention de Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Tourisme, au congrès de DSF (Domaines Skiables de France), si les conditions sanitaires ne se détériorent pas, le Pass Sanitaire ne serait pas demandé au départ des remontées mécaniques. Il reste bien entendu obligatoire, pour le moment, dans les commerces qui y sont soumis.

L'allègement des mesures sanitaires ne sera possible que si la population française poursuit son effort de vaccination (plus de 80 % des Français sont désormais vaccinés).

Au pays de Pasteur, ayons confiance aux vaccins et donc à la science. Pour accueillir nos clients dans les meilleures conditions et vivre une ouverture normale, je l'espère profondément, l'hiver prochain, ne diminuons pas nos efforts.

● L'hiver dernier et cet été, nous avons dû faire face à de plus en plus de faits de délinquance, principalement à Valmorel. Tags sur les murs, pneus crevés, mobilier urbain détérioré, vols, etc. Malgré l'excellent travail de notre policière municipale, Gaëlle d'Hérin, ces dégradations sont de plus en plus récurrentes. Et le plus souvent, sans suite judiciaire, faute de moyens d'intervention et de preuves.

Sur conseil de la gendarmerie et du préfet, le conseil municipal envisage l'installation de caméras de protection. Seul moyen à notre disposition pour enrayer les faits de délinquance et de pouvoir interpeller ses auteurs.

On ne peut que regretter cette évolution, mais c'est là le résultat de l'absence de plus en plus systématique des forces de gendarmerie à Valmorel, été comme hiver.

● Comme je l'avais évoqué lors de la campagne électorale, le conseil municipal va engager des travaux de restauration et de sauvegarde de notre patrimoine.

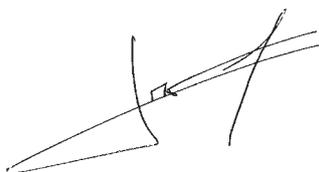
Nous avons restauré l'éclairage du clocher de l'église, le local au sous-sol de l'ancienne mairie ainsi que la chapelle de Lancheverne. D'autres travaux suivront.

Nous avons souhaité réaffecter l'ensemble du bâtiment de l'ancienne mairie en Maison du Patrimoine. Un musée est en cours d'installation. Charge est maintenant à l'association du patrimoine Avancherain de faire vivre ce bâtiment.

Le bâtiment des Pommiers, trop cher à entretenir et non adapté aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) sera lui vendu. Cette vente sera réservée à de l'habitat permanent, en vue de l'installation de nouvelles familles.

Bonne lecture. Je vous souhaite à toutes et à tous une belle fin d'année.

Votre Maire, Jean-Michel Vorger





RETOUR SUR LA SAISON ESTIVALE ET PERSPECTIVES POUR L'HIVER

Pour le deuxième été consécutif, la station et l'ensemble des acteurs touristiques ont dû s'adapter au contexte sanitaire. Malgré cela, et malgré des conditions météorologiques capricieuses, l'été fut bon !



Concert de Gauvain Sers

● UN BEL ÉTÉ

Toutes les habitudes ne sont pas bonnes à prendre, et celle qui consiste à devoir préparer et vivre chaque saison touristique sous l'angle de la Covid n'échappe pas à la règle ! Cet été 2021 semblait promis à la même réussite que celui de l'année précédente, à savoir une hausse de la fréquentation touristique en montagne par rapport aux années « normales ». Cela a été le cas, tout du moins du côté de la fréquentation avec des chiffres équivalents ou très légèrement inférieurs.

Comme chaque été depuis plusieurs années, la saison a démarré timidement en juillet, les réservations de dernière minute, nouveau mode de consommation touristique, n'ayant pas été facilitées par la météo. Mais à la faveur de quelques jours d'éclaircie, le Festival des AcoustiCimes de Valmorel, pour sa troisième édition, a quant à lui continué sa progression, avec en point d'orgue le concert de l'artiste Gauvain Sers, qui a attiré plus de 1200 personnes, pour beaucoup venues de la vallée. La fréquentation est montée crescendo, avec une fréquentation maximale atteinte durant la semaine du 15 août.

En revanche, constat partagé par bon nombre de destinations touristiques, si la fréquentation était au rendez-vous, la consommation a quant à elle baissé par rapport à l'été 2020 : le mauvais temps ainsi que l'application de certaines mesures comme la mise en place du passeport sanitaire n'ont pas facilité l'activité économique.

Si l'on observe l'évolution de la fréquentation touristique depuis plusieurs années, et que l'on considère la saison estivale 2020 comme exceptionnelle à tout égard, nous pouvons qualifier cette saison 2021 comme une saison réussie !

● ET L'HIVER ALORS ?

La crise actuelle nous montre continuellement que rien n'est acquis et que tout peut évoluer très rapidement. Cependant, des motifs d'espoir doivent être considérés à quelques semaines de l'ouverture tant attendue de nos remontées mécaniques, avec au premier rang desquels les signaux positifs envoyés par nos clients et l'ensemble de nos partenaires spécialisés dans la commercialisation touristique, qui témoignent d'une volonté extrêmement forte des vacanciers de venir skier cet hiver !

Une nouvelle fois, nous serons prêts...

LE LIVRE BLANC, VÉRITABLE OUTIL À DESTINATION DE TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE

Fédérer l'ensemble des acteurs de la destination est l'une des priorités de l'Office de Tourisme de Valmorel et des Vallées d'Aigueblanche.

Les équipes ont travaillé pendant près d'un an à la réalisation d'un livre blanc. Cet outil, travaillé en concertation avec les acteurs publics locaux et les socio-professionnels, a pour but de **présenter l'organisation touristique sur le territoire** ainsi que son orientation. Il affiche des objectifs ambitieux, dont le premier d'entre eux constitue à faire de la destination Valmorel une destination touristique globale.

Pleinement insérée dans les tendances touristiques qui se développent (activités de pleine nature été comme hiver, essor du tourisme de proximité), la destination Valmorel doit savoir saisir les nouvelles opportunités touristiques qui s'ouvrent à elle afin de poursuivre son développement et de confirmer sa notoriété.

Ce livre blanc n'a d'autre ambition que de tenter de **répondre collectivement** aux nouvelles attentes en structurant l'offre, l'accès au produit et à la destination. La volonté est de construire une **nouvelle image** à travers une stratégie marketing partagée entre les différents sites de la destination.

Les grandes lignes sont tracées : comprendre l'attractivité de la destination Valmorel, s'insérer dans les tendances d'aujourd'hui, faire rayonner la destination Valmorel à l'échelle régionale, nationale et internationale, et enfin, appréhender le tourisme comme une économie à part entière, créatrice d'emplois et de richesses. N'hésitez pas à venir retirer un exemplaire à l'accueil de l'Office de Tourisme de Valmorel.



Matthieu Magnin et l'équipe de l'Office de tourisme



EVAD&VOUS À VALMOREL : BIENVENUE À UN NOUVEL OPÉRATEUR TOURISTIQUE !

Depuis 1988, dans son centre de vacances à Valmorel, la Ville d'Alfortville (94) offrait l'opportunité aux enfants de ses écoles, de découvrir la montagne en classe de neige en hiver et en classe de découverte l'été. Ces générations d'élèves ont contribué concrètement à la **construction durable de la destination touristique Valmorel** sur les deux saisons.

Ce centre de vacances a fermé il y a trois ans et des contraintes budgétaires de la Ville d'Alfortville ont conduit à sa mise en vente. Le conseil municipal s'est élevé avec virulence contre une menace de vente à la découpe du centre de vacances. La Commune, en responsabilité, ne pouvait accepter cette situation qui aurait été un échec collectif.

- La collectivité s'est d'abord rapprochée d'un opérateur touristique de séjours de groupes. EVAD&VOUS propose des **séjours sportifs et culturels** dans un but essentiellement **pédagogique** dont la formule a déjà fait ses preuves : l'éducation ne se résume plus à la seule transmission de contenus. Elle a également pour objectif d'initier les jeunes à la citoyenneté et de les sensibiliser à la vie en communauté. Cet opérateur qui gère déjà 14 centres de vacances propose des **activités de groupes scolaires et de voyages sportifs** pour groupes constitués autour du ski, de la randonnée et du VTT, mais aussi du rafting / canyoning et via-ferrata.
- Pour le portage des murs et du foncier, la Commune s'est tournée vers la Société d'Aménagement de La Savoie qui n'a pas hésité un seul instant à s'engager durablement pour la poursuite de l'activité. Les équipes



foncières et techniques de la SAS se sont mises en ordre de marche. Une visite en juillet a permis d'enclencher le compte à rebours pour une ouverture à Noël.

Il va de soi que cette reprise d'activité sera accompagnée par le Domaine Skiable de Valmorel et l'École du Ski Français qui ont été des partenaires mobilisés dès le début.

- Les installations sont opérationnelles ; le nouveau gestionnaire se donne un peu de temps pour une remise à niveau générale puis une montée en capacité de l'effectif accueilli sans renoncer au confort des installations. Mais l'essentiel est acquis : le potentiel d'accueil de groupes du bâtiment est maintenu, il ne partira pas en lits froids, son fonctionnement se fera sur la **quasi-totalité de l'année** avec une offre tournée vers un public plus large que les enfants d'Alfortville seuls, le portage des murs par la SAS et le sérieux de l'opérateur permettent d'entrevoir que **l'emploi et l'activité seront maintenus durablement.**

VALMOREL GESTION : BILAN DE LA SAISON D'ÉTÉ 2021

L'activité d'été de la SPL Valmorel Gestion a été marquée par deux événements importants.

- Le premier concerne la météo de l'été où nous avons enregistré à la piscine 29 jours de mauvais temps dont 18 pour le seul mois de juillet.
- Le second a été l'instauration par le gouvernement du Pass Sanitaire dès le 9 août 2021 pour la piscine et le cinéma, ce qui a sans doute contribué à la baisse de la fréquentation.
- Pour ce qui est du bilan chiffré, nous prendrons en compte comme année de référence 2019, car 2020 a été en terme de fréquentation une année exceptionnelle après les périodes de confinement.
- A la piscine, nous avons accueilli 9 033 personnes contre 11 138 en 2019, ce qui se traduit par une baisse de 19 % de la fréquentation.

- Au cinéma, 3 789 entrées contre 4 001 en 2019 pour une baisse de 5,3%.

- En termes financiers, la baisse des deux activités a généré une perte de 15%.

Concernant les Pass Aventures vendus par l'Office de Tourisme, 1 792 ont été vendus cette année contre 2 317 en 2019, soit une baisse de 23%.

- L'activité transport a été marquée cet été par la mise en place par la CCVA d'un service de transport régulier entre la Léchère et Valmorel avec quatre allers-retours quotidiens.

La SPL prestataire a transporté 1 580 personnes sur les deux mois d'été.

Nous assurons aussi le transport des vététistes pour le compte de la CCVA entre Bellecombe et Valmorel les lundis, mercredis et samedis, nous avons transporté cet été 873 vététistes, chiffre stable par rapport à 2019 (866).



OPÉRATIONS D'URBANISME ET TRAVAUX DANS LA COMMUNE

L'ADRESSAGE DE LA COMMUNE, ENFIN !

Vous avez pu découvrir ces dernières semaines **la pose des panneaux de rues dans l'ensemble des hameaux** de la Commune. En effet, après la dénomination de chaque voie et la numérotation des habitations, le travail d'adressage touche à sa fin.

Cette démarche améliorera grandement les services rendus aux citoyens en facilitant les déplacements des visiteurs et séjournants, l'acheminement des secours, la fourniture des services publics et commerciaux, les demandes de raccordement aux réseaux, et notamment, prochainement, à la fibre optique. L'adressage individuel permettra surtout la délivrance, au bon destinataire, du courrier et des livraisons.

- La Commune fournira une première fois pour chaque immeuble et habitation **la plaque de numérotation**, afin d'avoir une uniformité sur l'ensemble du territoire.
- La distribution du certificat d'adressage se fera dans les prochaines semaines ; il sera demandé à chaque



Avancherain **de bien vouloir fixer son numéro, disponible en mairie**, au-dessus de sa porte d'entrée, de manière visible depuis le domaine public. Les propriétaires bailleurs doivent informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

➔ Pour porter votre adresse à la connaissance de l'ensemble des administrations, organismes publics et privés, vous pourrez **renseigner vos nouvelles coordonnées directement sur** : <https://psl.service-public.fr/mademarche/JeChangeDeCoordonnees/demarche?execution=e1s1>

LA RUE DU BOURG À VALMOREL, UN MARQUEUR HISTORIQUE ET TOURISTIQUE À PRÉSERVER ET À VALORISER

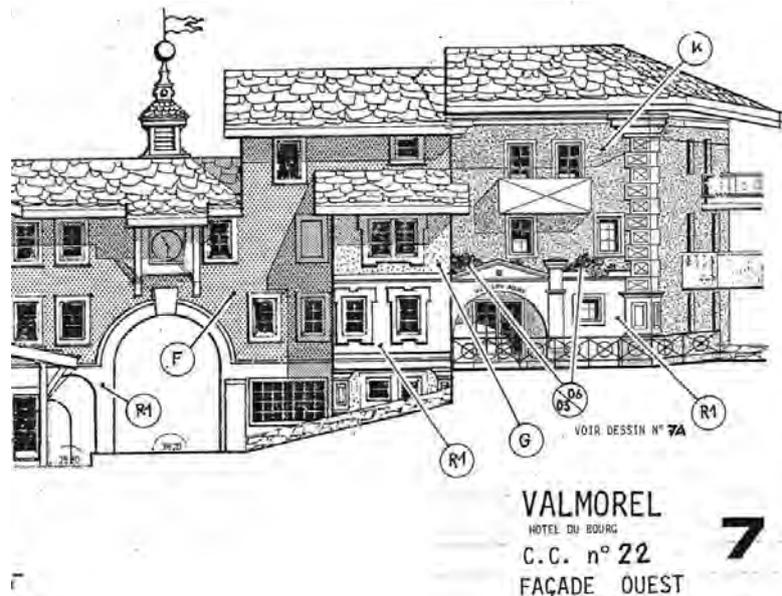
En 1977, la naissance de la station de Valmorel s'inscrit dans un mouvement de rupture avec les grands ensembles d'altitude des stations de ski du Plan Neige des années 60. **L'architecture de Valmorel se pense comme celle d'une commune avec son centre et ses hameaux qui gravitent autour.** Ici, la Rue du Bourg matérialise le centre ancien, elle a été voulue pour produire un style, une ambiance, devenue ensuite un modèle dans d'autres stations.

Aujourd'hui, l'attrait de la station repose toujours sur son **organisation, sa cohérence et son harmonie d'ensemble.** L'architecture se fait attrayante, ludique, pittoresque, voire frôlant le pastiche. La singularité et l'originalité de Valmorel tiennent aux ingrédients qui contribuent à l'image de la Rue du Bourg : des enduits, des teintes, des trompe-l'œil, des corniches, des ornements, une lisibilité et une cohérence qui accompagnent l'instant shopping et s'offrent à la curiosité des séjournants.

Hélas, parfois, on retrouve ces ornements masqués derrière des plaquages de vieux bois récents, derrière des claustras rapportées, des enseignes et pré-enseignes multiples, ou parmi l'encombrement et l'enchevêtrement actuel de l'espace public.

En responsabilité, le Conseil municipal s'est donné pour objectif de remédier, par étapes, à cette situation. En partenariat avec le CAUE de la Savoie, qui a dressé un état des lieux, des **préconisations architecturales ont été établies** et une réunion publique a été organisée en août 2019.

La collectivité est vigilante – bien consciente que l'attractivité de la Rue se dégrade. Elle rappelle que les modifications de façade s'engagent après la délivrance de l'autorisation d'urbanisme qui porte le projet. **Elle sera force de proposition et accompagnera la préservation et la valorisation de ce patrimoine qui continue, 40 ans après, de démarquer la station.**





OPÉRATIONS D'URBANISME ET TRAVAUX DANS LA COMMUNE

LA SALLE DES FÊTES DU CHEF-LIEU, PLUS ACCESSIBLE ET MOINS CONSOMMATRICE D'ÉNERGIE

Les travaux de **restructuration de la salle des fêtes** des Avanchers ont commencé en septembre. Cette salle – autrefois « cinéma éducatif » sert désormais tant pour des événements festifs familiaux que pour les élections, réunions publiques, vœux du Maire... Elle est donc le lieu où se rassemblent traditionnellement les Avancherains, et reste un édifice remarquable du Chef-Lieu.

Elle n'est, à ce jour, pas accessible aux personnes à mobilité réduite et s'avère impossible à chauffer en hiver.

Devant la nécessité de maintenir son usage, le Conseil municipal a décidé de la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et de réaliser des travaux d'amélioration thermique.

Le projet consiste à créer un accès de plain-pied depuis la rue, au droit de l'ancienne Poste. Le mur séparatif entre l'ancienne Poste et la salle actuelle sera découpé afin de créer, au rez-de-chaussée, un vaste accueil. Des sanitaires publics seront désormais accessibles à tous.

La **cuisine** fera l'objet d'un nouvel aménagement et sera dotée d'équipements professionnels afin de rendre son



fonctionnement plus rationnel en limitant la gêne entre serveurs et cuisiniers. Au rez-de-chaussée et à l'étage, des **salles à usage des associations** seront aménagées.

- Le coût global du projet s'élève à environ 380 000 euros HT hors subventions.
- Les aides perçues : Etat : 50 000 €
Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €
Département de la Savoie : 48 000 €.

Le chantier s'achèvera en **avril 2021**. Les Avancherains découvriront alors ces aménagements lors des prochaines élections présidentielles.

EN 2022, LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX, L'ÉCOLE ET LE CINÉMA

La loi du 11 février 2005 a imposé le principe de **mise en accessibilité effective et généralisée des établissements recevant du public (ERP)**. La Commune se doit – comme tout commerçant, propriétaire, bailleur de locaux recevant du public – de se conformer à la réglementation et de rendre accessible, sans délai, l'ensemble de ses établissements recevant du public.

C'est ainsi que des travaux de mise en accessibilité sont prévus à **l'école de la Croix de Fer** pour ses sanitaires et au **cinéma de Valmorel** pour ses sanitaires et pour l'accès aux salles. Leur montant prévisionnel, hors subvention, serait de 100 000 euros HT.

L'école communale a été construite il y a 40 ans. Elle a déjà fait l'objet de travaux améliorant sa desserte et son accessibilité aux personnes à mobilité réduite, notamment

en 2016. Les salles du cinéma de Valmorel datent de la construction de la station. Elles sont toujours dans un bon état d'entretien ; la collectivité s'est dernièrement attachée à procéder à la réfection des toitures de lauzes et des étanchéités.

Les travaux, pour 2022, consistent donc à maintenir l'organisation générale de leurs sanitaires mais en **réaménageant l'espace dans le respect des normes d'accessibilité**. Les appareillages et matériaux seront choisis afin de maintenir quotidiennement et durablement l'hygiène des lieux ; par exemple en généralisant l'usage des cloisons stratifiées qui remplacent avantageusement les cloisons de briques et leurs faïences traditionnelles.

Concernant l'accès aux salles de cinéma depuis l'entrée principale de l'établissement, il a été convenu – en accord avec le Préfet qui reste compétent pour accorder des dérogations à la réglementation – d'installer une **plateforme élévatrice oblique** qui permettra aux personnes en fauteuil de franchir l'escalier d'accès qui formait un véritable obstacle à l'accessibilité.





OPÉRATIONS D'URBANISME ET TRAVAUX DANS LA COMMUNE

UNE EXTENSION DU CHALET DE BEAUDIN POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT DES BERGERS DU GROUPEMENT PASTORAL

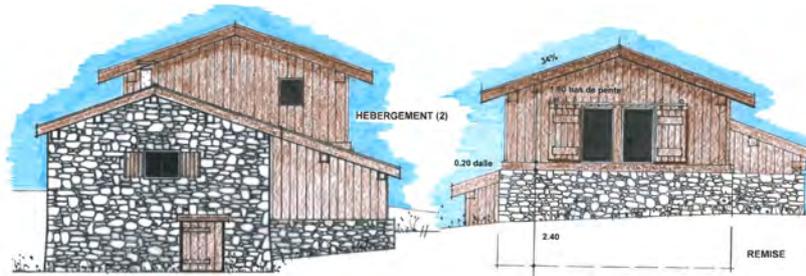
La collectivité est bien consciente de la nécessité **d'entretenir l'Alpage et de valoriser les espaces pastoraux**. L'Alpage constitue notre Grand paysage ; ce sont 500 hectares d'estive du bétail en été pour 400 vaches laitières et génisses, mais c'est aussi le domaine skiable en hiver. Devant la nécessité de **maintenir durablement son attractivité pastorale**, le Conseil municipal a décidé de réaliser une extension au chalet d'alpage de Beaudin.

En effet, ce chalet, propriété de la Commune des Avanchers-Valmorel, accueille à ce jour 3 à 4 bergers, de juin aux premières neiges, pour le compte du Groupement Pastoral des Avanchers. Son état d'entretien actuel et sa faible superficie ne permettent pas des conditions d'hébergement en chambres individuelles et porte préjudice à **l'attractivité du métier de berger**. Le groupement pastoral est en difficulté pour retenir les jeunes attirés par la profession mais repoussés par la promiscuité de l'hébergement en altitude.

Le projet consiste à **créer un volume supplémentaire** accolé à l'existant et comprenant deux chambres individuelles ; le soubassement de la nouvelle construction servira de garage/remise à des matériels agricoles.

Le chalet d'estive offrira alors **4 chambres individuelles** de bonne superficie. Les espaces de vie commune, cuisine/repas et toilettes restent centraux par rapport à la nouvelle organisation. Le garage/remise créé au niveau du terrain naturel facilitera la manutention du matériel et **améliorera concrètement les conditions de travail des bergers**.

Ces travaux, pour un montant prévisionnel de 120 000 euros HT, pourraient bénéficier de subventions importantes mises en œuvre par le FEADER (fonds européen agricole des espaces ruraux) et centralisées par l'État. Le groupement pastoral des Avanchers reste évidemment un partenaire mobilisé dans ce projet.



TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU BUSAGE DU MOREL

Le torrent du Morel a été canalisé en 1980 par un ouvrage métallique pour la réalisation des routes de dessertes des hameaux Planchamp et Mottet.

Cet ouvrage, buse métallique arche, type ARMCO, longue de 38 mètres et de 3,60 x 2,50 de section, présentant des désordres liés à la déformation et la corrosion, la mairie a décidé d'engager rapidement **des travaux de confortement**. Ces travaux ont eu lieu à partir de août 2021, cette période étant favorable, aussi bien d'un point de vue hydrologique qu'écologique.



- La maîtrise d'œuvre a été confiée à la société Lombardi (basée à Lyon et spécialisée dans les travaux souterrains).
- Suite à l'appel d'offre lancé par la commune, les travaux ont été confiés à l'entreprise Bianco de Marthod.
- Deux autres sous-traitants vont intervenir sur ce chantier, l'entreprise Vorger TP pour la réalisation d'ouvrage aval en enrochement et l'entreprise Beauquis pour les travaux avec pelle araignée.

L'ouvrage métallique va être renforcé par la création d'un radier en béton armé sur lequel seront posés des anneaux en béton armé. Un coulis sera injecté pour assurer l'étanchéité.

- Coût des travaux : 565 360 € TTC
- Prise en charge CCVA : 49 800 €
- Subventions perçues :
 - Etat - DSIL : 70 000 €
 - Région Auvergne-Rhône-Alpes : 50 000 €
 - Conseil Départemental de la Savoie - FDEC 2020 : 36 000 €
- Financement fonds propres de la commune : 359 560 € TTC



ENFANCE ET JEUNESSE

LA RENTRÉE 2021 AU GROUPE SCOLAIRE DE LA CROIX DE FER

Depuis quelques semaines déjà, les écoliers du groupe scolaire de la Croix de Fer ont repris le chemin de l'école.

● L'équipe enseignante a accueilli Audrey Spinedi (lundi, mardi et jeudi) et Nicolas Antonioli (vendredi) pour la classe des CM. Aurélie Delplace, après une année passée à l'école, prend en charge la classe des Maternelles. Quant à la directrice, Ingrid Oléon, elle reste en charge des CP, CE1 et CE2.

● Ce sont au total **57 élèves** qui ont fait leur rentrée le 2 septembre 2021, ils seront rejoints au mois de décembre par quelque **2 élèves et 4 saisonniers**.

● Au niveau de l'équipe du personnel municipal aussi, il y a du changement. La référente de cette équipe de

5 personnes est Begoña Orecchioni qui reste pour cette nouvelle année scolaire l'ATSEM de la classe des Maternelles.

Les rôles de la cantine ont été confiés à Chantal Ravot, forte de plus de 20 ans d'expérience en cuisine, qui souhaite apporter sa touche tout en gardant le souci de travailler un maximum la transformation de produits bruts. Elle est secondée dans cette tâche par Maja Jedruch, qui assure également l'encadrement de la garderie. Elle a en charge d'animer au mieux ce temps périscolaire en organisant jeux, activités manuelles... L'entretien des locaux est toujours assuré par Nadine Rellier et Fabienne Bouvier, tâche minutieuse, surtout dans ce contexte de pandémie qui impose un protocole sanitaire strict.



● La cantine a été entièrement rénovée durant cet été par l'équipe bâtiments des services techniques. Une touche de gaieté a été apportée au lieu. Nous en avons profité pour renouveler une partie de la vaisselle et ainsi supprimer la plastique.

Nous souhaitons une bonne année scolaire aux élèves du groupe scolaire, mais également aux plus grands, qui après l'école communale, poursuivent leur chemin au collège, lycée, formation professionnelle, université, écoles supérieures !

CET ÉTÉ, MISE EN PLACE DU « PASSEPORT ACTIVITÉS » POUR LES ENFANTS DU GROUPE SCOLAIRE



tir à l'arc, canirando, accrobranche, activités avec les ânes, structure gonflables, activités aux Piou Piou. Chaque prestataire a joué le jeu en accordant une remise, la mairie et l'APE ont subventionné chacun des passeports.

La volonté commune de la Commission Scolaire et de l'Association des Parents d'Élèves de l'école des Avanchers a vu la mise en place d'un **Passeport Activités** pour les deux mois d'été.

Destiné aux enfants scolarisés aux Avanchers de la moyenne section (ayant 5 ans révolus) au CM2, le principe était de proposer une carte au prix de 100€ donnant accès à **8 activités** à Valmorel : piscine, cinéma,

Seuls 7 enfants ont testé ce passeport cet été. C'est peu, mais les retours sont très positifs :

« Ma fille a tout utilisé et en a bien profité, c'était parfait ! »

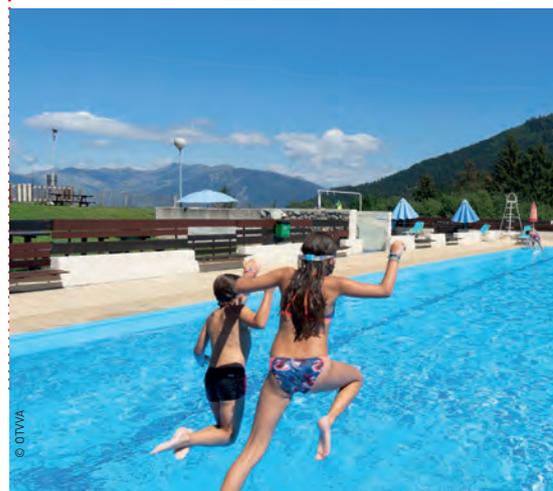
« Bilan méga positif pour mes enfants, été très animé grâce à vous, merci pour cette belle idée. Je reprendrai sans hésitation le Passeport l'été prochain »

« Ma fille a tout utilisé sauf 2 activités... La piscine à la saison c'est le top ! »

« Très bien ce Passeport, ça a bien occupé ma fille cet été. »

« Mon fils en a bien profité puisqu'il nous reste seulement 2 cases non cochées. Une belle idée pour les enfants de la commune. »

● Nous poursuivrons donc la mise en place de ce **Passeport Activités** l'an prochain. Nous espérons un succès grandissant !



FOCUS SUR NOS VILLAGES

LE MEILLER

Innovation en cette année 2021, cette rubrique « Focus sur nos villages » ou une nouvelle manière de découvrir la commune des Avanchers-Valmorel, grâce à la présentation de nos villages dans chaque bulletin municipal.



LE MEILLER

Votre itinéraire de découverte sur la rive gauche du Morel vous mènera au village « Le Meiller », situé à 1200 m d'altitude. Vous y découvrirez sa **chapelle**, restaurée en 1849, de forme particulière, octogonale et surmontée d'un clocheton à la fin du XX^e siècle.

Aujourd'hui, vous pouvez admirer un tableau, « *Notre Dame du Carmel* », un chemin de croix de valeur, assister à la messe annuelle (pas forcément le jour de la Saint-Georges) ainsi qu'à un rassemblement des habitants le soir de Noël.

Sa **fruitière**, créée en 1919, fut achetée par les habitants du Meiller, de Quarante Planes et de Lancheverne. Elle recueillait le lait que les villageois descendaient des Charmettes au moyen de « bouilles », récipients portés sur le dos à l'aide de bretelles en cuir et maintenus à l'arrière par les mains pour éviter le choc à chaque pas, dans le bas du dos. À l'arrivée, le lait de chaque agriculteur était pesé puis mélangé aux autres pour être transformé ensuite en fromage (tome et sérac).

L'association **La Rupéry**, dont Jean-Louis Bazin est le président, œuvre au maintien du patrimoine, entretient les rencontres et autres manifestations afin de garder **l'image d'un village où il fait bon vivre.**

● *Ysaline, une jeune habitante du village, a pris seule l'an dernier l'initiative d'écrire ce texte à l'attention des habitants du Meiller et des promeneurs et l'a ensuite affiché dans ce village auquel elle est très attachée.*



Bonjour, je m'appelle Ysaline. J'habite au Meiller, un petit village qui est le meilleur village du monde car c'est le centre de la Savoie. On ne peut pas faire mieux !

Toutes les personnes s'amuse, elles sortent tout le temps car elles ne regardent pas souvent la télévision. On peut y rencontrer des enfants de tout âge. Le Meiller est un village fleuri et joyeux, il fait sourire les personnes et les met de bonne humeur.

Il y a aussi des belles maisons en bois. On peut trouver des granges, des cabanes, il y a beaucoup de sentiers où l'on peut se promener.

On y trouve de nombreux animaux car ils peuvent boire dans les rivières, belles et propres. Ils ont toute la possibilité de se nourrir, grâce à l'herbe fraîche et aux fruits mûrs.

Ce village a une vue incroyable et des prés entretenus et très propres alors je vais vous demander de ne pas le polluer ! Merci d'avance,
Ysaline.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ANCIENS COMBATTANTS

La célébration du 14 juillet a réuni une très nombreuse population qui avait répondu favorablement à l'invitation de Jean-Michel Vorger. Il convenait en effet ce jour-là de **fêter le 60^e anniversaire de l'Association des Anciens Combattants.**

Sous la présidence de François Bouvier-Garzon, président de la section des Avanchers Valmorel, de Bernard Vieillard représentant le Département, des sapeurs-pompiers de la commune, les porte-drapeaux et d'anciens combattants, un hommage a tout d'abord été rendu à tous ceux tombés lors des précédents conflits avant de découvrir une magnifique photo prise le 23 avril 1961.

C'est en effet à l'initiative de deux ouvriers de la SIERS, qu'a été créée l'association des anciens combattants d'Afrique du Nord et cette photo est prise lors de la création. Le bureau était déjà présidé par François Bouvier-Garzon, le vice-président était André Grognet et le trésorier Raymond Murat.

En 1984 est décidée l'union des deux associations « Anciens combattants d'Afrique du Nord » et « Anciens combattants et victimes de guerre ».

Devant le monument aux morts et après la dépose d'une gerbe par André Pointet, maire du Grand Aigueblanche, Jean-Michel Vorger, François Bouvier-Garzon et les enfants de la commune ont déposé une fleur dans un vase avant d'entonner la Marseillaise puis les Allobroges. C'est également devant le monument aux morts que les insignes de porte-drapeau, pour trois ans de service, ont été remis à Gérard Murat.

L'édile a souligné l'importance de ces réunions patriotiques « *Elles sont essentielles car avoir la culture du passé est essentiel pour notre avenir* ». Il a remercié chaleureusement tous les participants à cette cérémonie en appuyant fortement sur la présence des enfants et de leur engagement.

Un défilé a conduit les participants à la salle des fêtes où quatre autres personnes ont été mises à l'honneur pour leur engagement auprès des anciens combattants, en recevant la médaille de bronze pour activité et dévouement au service de l'Union Fédérale : Jean-Louis Bazin, Annie Rellier, Thierry Vandekerckhove et Claude Vibert.



ASSOCIATION LA RUPÉRY

Bel été à la Rupéry avec la reprise, presque à la normale, de nos activités estivales. Les membres de notre Association ont été heureux de se retrouver à l'occasion des événements qui ont animé nos villages.



- Au cœur de l'été, **la fromagerie du Meiller s'est ouverte chaque semaine à la visite des vacanciers de Valmorel** qui ont pu s'informer de la vie pastorale de jadis dans notre vallée. François Bouvier-Garzon « Fanfan », et Jean-Louis Bazin ont rappelé aux visiteurs les origines de la création de la fromagerie, il y a près d'un siècle, par les habitants, son fonctionnement, et surtout la dure vie des agriculteurs au rythme des saisons. Les explications données sur les nombreux outils rassemblés dans la fromagerie, sur la fabrication du fromage, du beurre et du sérac ont intéressé les visiteurs. Ces derniers ont pu également mieux se mettre dans l'ambiance des travaux agricoles et de la vie dans les alpages à travers la galerie de photographies anciennes exposées à l'étage de la fromagerie, où autrefois étaient entreposés les fagots de bois destinés au chauffage du lait. Enfin, ils ont pu déguster, au terme de leur visite, du fromage de Beaufort offert par l'Association.

Certains visiteurs ont poursuivi leur promenade au Meiller par la découverte de la chapelle Saint Georges, également ouverte cet été.

- **La journée de fabrication du Beaufort**, le dimanche matin ensoleillé du 8 août, a rencontré un grand succès, même si le Pass Sanitaire était requis. Les travaux réalisés cette année (réfection de la façade, construction d'une terrasse sécurisée, fleurissement) ont permis un accueil optimum de nos visiteurs. La passionnante démonstration du fromager, Gérard Paris, la buvette animée, la présence de producteurs locaux (fromages de chèvre, de brebis, miel et crozets...) ont contribué à la réussite de cette manifestation qui a rassemblé, outre les habitants, de nombreux vacanciers de Valmorel descendus en balade vers notre village.

- **La chapelle Saint Georges du Meiller** a accueilli le Père Arsène pour la célébration d'une messe le 20 août. Ce même jour s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association, ce qui a été l'occasion pour les adhérents de faire un bilan et de parler de nos projets.

- Le lendemain, **le repas annuel de la Rupéry** a réuni sous chapiteau à Lancheverne une cinquantaine d'adhérents ravis de renouer avec la tradition. Ils ont pu à cette occasion admirer **la belle restauration de la façade de la chapelle Saint Grat**, et constater que leur Association remplissait sa mission : œuvrer en vue de l'entretien et de la sauvegarde du patrimoine des deux villages de Lancheverne et du Meiller.

L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LA CHARMETTE

Les activités de cet été :

- Notre Assemblée Générale avec la présence du Maire et de la 1^{re} adjointe Annie Rellier, le 29 juillet au foyer municipal.

- Un hommage est rendu pour le décès du fils de Mme Espardelier.
- Le Maire a exposé les différents projets pour la commune.
- Bienvenue aux nouveaux adhérents. : M & Mme Dupont – Senon – Guyard Bertrand.

Activités à venir :

- Notre prochain journal annuel paraîtra fin décembre avec un article « Le Fat bike » et un nouveau plan de la Charmette avec le nom des rues.
- En février, notre prochaine assemblée générale annuelle.
- Organisation d'un pique-nique en été 2022.

➔ Contact : M. Petit Jean-Marie (Président).
42 rue Albert 1^{er} - 59830 Bourghelles. Tél. 06 08 37 07 32.
Mél : president@lacharmettevalmorel.fr
➔ Site web : <http://www.lacharmettevalmorel.fr/>
Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'association du Patrimoine avancherain vous présente ses réalisations et futurs projets pour l'année 2022 :

- Le **musée**, dont la collection a été entièrement installée dans le bâtiment de l'ancienne mairie en rez-de-chaussée et 1^{er} étage, place du Plan du Nant.
- La **bibliothèque**, totalement numérisée, a pris place en salle de réunion du dernier étage et devrait être mise en service très prochainement.

Nous tenons à remercier vivement M. le Maire et le conseil municipal pour la mise à disposition de ces locaux, leur rénovation en ce qui concerne le musée ainsi que l'aide apportée par le personnel du service technique pour le transfert des bibliothèques.

Nos livres :

- Le patois des Avanchers, contenant 2 CD est désormais en vente au prix de 20 €, vous le trouverez soit à la mairie ou à l'Office de Tourisme de Valmorel, soit à la presse « *Au canard qui fume* » dès l'ouverture de la saison.
- Le livre sur la rétrospective de Valmorel, de sa conception à nos jours : de nombreux témoignages ainsi que des photos nous ont été prêtés ou donnés pour étayer cette réalisation.

Nous souhaitons, avec l'arrivée de 2022, voir apparaître la fin de cette crise sanitaire et le retour de nos rencontres, afin **d'entretenir le lien social intergénérationnel** si précieux pour tous mais surtout, **maintenir notre patrimoine** au fil du temps.

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Juillet pluvieux, massifs heureux !!!

Grâce à une météo plus humide, les massifs créés depuis quelques années ont connu un développement plus important que les autres étés. Le rond-point du Pré tend à devenir la star des réseaux sociaux.



• Nouveautés 2021

Croix de fer : de nouvelles créations ont vu le jour sur le terrain communal en face de l'école rendant la zone de pique-nique plus attractive.

Les Avanchers, Place du Plan du Nant : nettoyage et remise en état de la zone du molok.

Valmorel-Hameau du Mottet : mise en place du petit rond-point.

• Concours départemental :

Le jury du concours départemental a parcouru notre commune début août. A cette occasion, nous avons pu constater que les critères environnementaux (entretien du paysage, des espaces verts, du matériel urbain, des abords des habitations...) devenaient aussi importants que les critères de fleurissement. Concernant ces derniers, afin de se rapprocher au plus près des demandes départementales, une remise à niveau des massifs commencera cet automne et s'étalera jusqu'au printemps.

Pour que l'ensemble reste coordonné, nous demandons aux bénévoles, avant toute intervention dans les massifs (ajout de fleurs...), de **prendre contact**

avec le Comité de Fleurissement :

➔ comitedefleurissement@gmail.com

- **Projet 2022** : remise en place d'un **concours communal**. 3 catégories seront récompensées : **maison, balcon et mazots.**



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

• L'élection du nouveau bureau a eu lieu pour cette nouvelle année. Présidente : Aurélie Bardassier. Vice-président : Sébastien Marichal. Trésorière : Vanessa Sanchez Di Barbora. Vice-trésorière : Sandra Bettin. Secrétaire : Cécile Desmoulin. Vice-secrétaire : Marylène Penagos. Membres actifs : Steeve Delplace, Marion Guillaume, Sophie Malaval-Bazin, Gaëlle Fenech, Floriane Poli, Patrice Rose.

- L'APE est constituée de parents bénévoles et organise des événements pour récolter des dons qui viendront



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

soutenir les projets pédagogiques des enseignants, participer à l'achat de matériel scolaire et organiser des sorties extrascolaires. Elle permet aussi aux élèves de partir en classe de découverte. Comme chaque année, l'association compte de nouvelles recrues ! Toute personne souhaitant rejoindre l'équipe est la bienvenue ! L'équipe toujours très motivée, espère combler le manque d'activité causé par la crise sanitaire.

- La vente de pommes et de brioches, pour le 11 novembre, a bien eu lieu mais étant donné le contexte, nous avons dû nous adapter au « cliqué-empporté ». Cette vente sera de nouveau proposée (conditions de livraison à confirmer).
- Le spectacle de Noël ainsi que le goûter seront réalisés en fonction du contexte sanitaire du moment.
- La Madeleine Bijou : cette vente qui a remporté un franc succès pour Noël passé sera de nouveau mise en place cette année.
- Les objets personnalisés avec les dessins des enfants ont toujours la côte et seront renouvelés.
- Les élèves ont la chance de bénéficier de beaux projets à l'école : initiation aux langues vivantes pour les maternelles, sorties raquettes pour les plus petits et ski - snowboard pour les plus grands, cycle athlétisme, piscine, projet astronomie pour le cycle 3 !



De beaux apprentissages en perspective !

- L'APE a également financé l'achat d'engins et remis en peinture le coin cuisine de la classe des maternelles.
- La Kermesse de l'école reste dans nos projets, en fonction

de l'évolution du contexte sanitaire. Nous espérons tous pouvoir la réaliser dans les meilleures conditions pour nos enfants ! L'APE n'est rien sans vous ! Alors un grand merci pour votre participation et à bientôt pour les nouvelles aventures de nos écoliers...

VALMOCLUB

Bilan des activités de l'été 2021 :

- Le 27 juillet, 37 personnes sont allées en Haute Savoie visiter l'impressionnant canyon des gorges du Fier avant de prendre un apéritif médiéval sur les terrasses du château de Montrotier, puis le déjeuner dans la salle des gardes privatisée pour l'occasion. La journée s'est achevée par la visite du château, ainsi que de son cabinet de curiosités contenant notamment une collection éclectique d'armes anciennes.
- Le dimanche 8 août, 38 participants au tournoi de pétanque et 18 joueuses et joueurs de tennis se sont affrontés avec un grand esprit sportif. La convivialité n'était pas en reste lors du repas du midi au « Chalet du Mottet » où s'est également déroulée en début de soirée la remise

des trophées et des lots. L'Assemblée Générale de 2020 du Valmoclub qui n'a pu se tenir au mois de décembre, s'est tenue à la fin de cette journée. Tous les membres du Bureau ont été reconduits dans leurs fonctions. Le trophée de la copropriété la plus sportive (le plus grand nombre de participants aux épreuves proposées par le Valmoclub) a été remis à la copropriété Le Pierrer. Bravo à eux !

- Le 11 août, 52 personnes se sont rendues au sommet du Mont Revard. Après la double sensation du « Pas dans le vide » puis de la vue exceptionnelle depuis le restaurant panoramique qui surplombe le lac du Bourget, les participants ont opté pour la découverte du Revard ou pour une randonnée jusqu'à la Croix du Nivolet.

Sortie de l'hiver 2022 :

La journée qui n'a pu avoir lieu l'an dernier est reconduite : Montchavin-Les Coches. Le Valmoclub propose une journée destinée à la fois aux piétons et aux skieurs à Montchavin-Les Coches, le mardi 8 mars 2022 avec possibilité de report sur l'un des 3 jours suivants en cas de mauvais temps le mardi 8.

V3AD : VTT VALMOREL ET VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

Association regroupant les acteurs sociaux-professionnels dont l'activité est liée au VTT (Office de Tourisme, Remontées Mécaniques, Mairies, CCVA, moniteurs, loueurs, groupements pastoraux, Valmorel Gestion).

L'association est chargée du **développement**, de la **promotion** et de l'**entretien** du **domaine VTT** sur le territoire.

➔ Contact : v3ad.valmorel@gmail.com

Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09

CLUB DE SKI DE VALMOREL

L'objectif principal du club de ski est de permettre aux enfants d'**atteindre le plus haut niveau possible**. Parallèlement à cette politique de compétition, le club reste attentif à tous les enfants, certains d'entre eux ne montent pas forcément sur les podiums mais sont heureux d'exprimer leurs qualités techniques et physiques tout au long de la saison. La réussite du club est forgée par les notions **d'envie et de plaisir**.

On vient au club par envie de skier, de se dépasser, de s'améliorer mais aussi pour voir les copains, découvrir son environnement. Sur les skis, ils toucheront à tout, parce que la maîtrise du ski de compétition demande déjà de maîtriser le ski en toute neige, sur tous types de pistes et de tracés. Au club, on s'éclate, on s'aide, on progresse et on apprend de belles valeurs...



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

Dans un contexte difficile lors de la saison 2020-2021, les adhérents ont néanmoins pu s'entraîner à Valmorel. Et ce grâce à la commune des Avanchers, DSV, l'ESF et le Club Med. Nous tenons ici à les en remercier.

PÉGASE VALMOREL

Pour rappel, cette association a pour objet **d'agir auprès des différents acteurs de la station** afin de préserver et mettre en valeur son cadre de vie. Au-delà des questions qui ont présidé à sa création (remise en cause du projet de construction de l'ensemble « Le Cheval Gris » au Hameau de Crève Cœur), l'objectif de Pégase est de traiter des questions environnementales sur l'ensemble de la station, et ce, de façon complémentaire aux actions portées par l'Union des Copropriétaires.

L'assemblée générale, qui s'est tenue le 3 août 2021, faisait suite à une rencontre avec M. le Maire le 31 juillet. Parmi les sujets évoqués, l'avenir de la colonie d'Alfortville, l'amélioration de la circulation piétonne au sein de la station, les aménagements nécessaires pour accompagner la transition vers des véhicules électriques, la pollution lumineuse, ou encore le développement de la station au profit d'activités moins saisonnières et plus respectueuses de l'environnement. L'association souhaite **accompagner les acteurs de la station** sur ces questions en jouant un rôle de conseil dans un esprit constructif.

A l'occasion de l'assemblée générale, le bureau a été renouvelé, il est désormais constitué de M. Laurent Chauvin, président, Mme Stéphanie Coletti, secrétaire, et de M. Emmanuel Coletti, trésorier.

➔ Renseignements : pegase.valmorel@gmail.com



SOLIDARITÉ FRANCE-TOGO

Cette année à encore été compliquée, la crise sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place tous nos projets, néanmoins :

- La journée vente de pains et brioches à Lancheverne a, une fois de plus, bien marché (merci à tous ceux qui sont venus nous aider).
- Nous continuons à récupérer des ordinateurs portables, des vêtements...

Cet été, les cours d'initiation à l'informatique pour les enfants ont commencé à Lomé au Togo.

- Nous finançons la rentrée scolaire (cartables et matériel scolaire pour l'année) de 20 enfants à Lomé et Lilikopé.
- En octobre, départ pour Lomé pour organiser les journées santé/prévention (cette année, distribution de serviettes hygiéniques en tissu et campagne de sensibilisation sur l'eau potable dans le village de Tagba).

➔ Vous pouvez suivre toute notre actualité sur notre page Facebook : Solidarité France-Togo.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

• Campagne des Calendriers 2022

Ils reviennent chez vous... Après une longue période compliquée pour tout le monde, y compris dans notre campagne de calendriers 2021, les Sapeurs Pompiers des Avanchers-Valmorel vous proposent leur traditionnel calendrier pour cette fin d'année.

Ne vous attendez pas à rencontrer les Super Héros cette année, ils nous ont quitté pour de nouvelles missions auprès d'autres collègues de France. Des visages plus familiers, de la station, nous ont aidé pour cette nouvelle édition que nous vous présenterons courant novembre jusqu'à fin décembre. Nous en profitons pour rappeler que si vous souhaitez afficher votre publicité dans notre calendrier, vous pouvez nous contacter via cette adresse : amicale_sp_valmorel@yahoo.fr.

D'avance, nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à chacun de vos sapeurs pompiers lors de leurs passages à votre domicile.

- Nous sommes toujours à la recherche de sapeurs pompiers volontaires sur le secteur des Avanchers Valmorel. N'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au Centre de Secours (période d'ouverture de la station), ou à nous contacter via l'adresse mail : nnoyel@dsdis73.fr, afin de connaître les modalités.

• Les Pompiers de Valmorel vous forment aux gestes de premiers secours

Les Sapeurs Pompiers des Avanchers Valmorel, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Savoie, vous proposent une journée de formation aux gestes de premiers Secours. Cette journée vous permet de passer le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de Niveau 1). Cette formation vous délivre un certificat de compétences, reconnu par les services de l'État.



Ainsi, pendant les 7 heures de formation, vous apprendrez à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, etc. Vous

alternerez tout au long de la session, entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Cette formation aura lieu le **samedi 23 octobre 2021**, au Centre de Secours de Valmorel, bâtiment la tempête, de 8h à 12h et 13h à 16h (limité à 10 personnes). L'âge minimum est de 10 ans, 65 euros par personne. Elle sera très certainement reconduite au printemps.

➔ Pour tout renseignement, contactez Mounia Latrèche via mlatreche@dsdis73.fr. Inscriptions : https://udsp73.fr/connections/panier.php?event_id=1133.



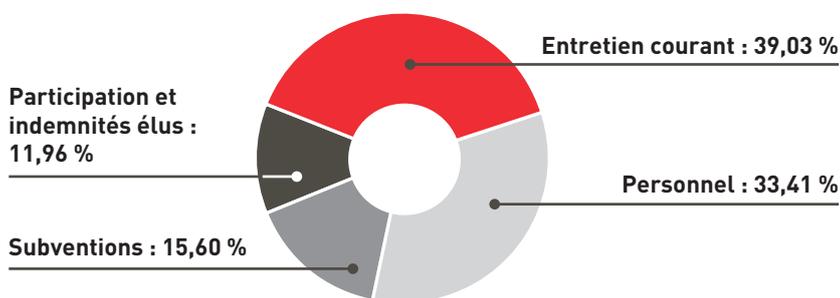
LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2020

Malgré la poursuite de la **baisse des dotations de l'État** et du maintien du FPIC, (fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales : **impôt de l'état**) qui s'est élevé pour l'année 2020 à 283 000 €, la commune a maintenu chaque année son effort d'investissement.

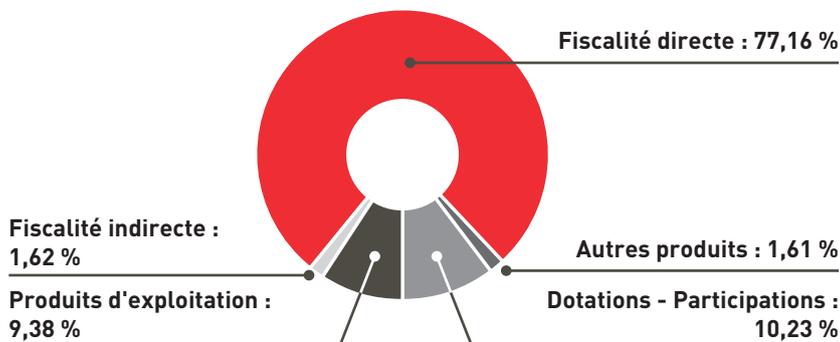
Il s'élève en moyenne sur les 5 derniers exercices à 1 020 000 € par an (hors remboursement des emprunts).

Nous sommes tous très attentifs au soutien de l'activité économique de notre commune.

● CHARGES DE FONCTIONNEMENT : 3 309 200 €



● RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 961 700 €



● BUDGET D'INVESTISSEMENT TRAVAUX : 820 000 €

● REMBOURSEMENT D'EMPRUNT : 648 000 €



🔗 Les permis de construire accordés

De mars à septembre 2021

- 21 M 1005 - M. Jérémy BOUVIER-GARZON. Construction d'une maison individuelle comprenant des démolitions. Chef-Lieu.
- 21 M 1006 - M. Jean-Baptiste TROADEC. Restauration d'un chalet d'alpage. Montolivet.
- 21 M 1008 - Mme Véronique CONSOLO. Construction d'un abri voiture/bois + cave. Quarante Planes.
- 21 M 1009 - M. Romain RELIER. Changement de destination en habitation individuelle. Chef-Lieu.

- 21 M 1010 - SCI LE CRETET DES FILLES. Construction d'un chalet de 6 logements. Fontaine.
- 21 M 1011 - M. Yannick MERMIN. Démolition partielle et construction d'une maison individuelle. La Croix de Fer.
- 21 M 1012 - M. Alexandre GAY-CROZIER. Restauration d'un chalet d'alpage. Les Trembles.
- 21 M 1014 - SASU 5M PROMOTION - M. Pascal PERRIER-DAVID. Construction de 4 logements. La Charmette.
- 21 M 1015 - M. Rémi SANTON. Changement de destination en habitation individuelle. La Vernaz. ■



RENCONTRE AVEC **CHANTAL MURAT**, CHARGÉE DES ESPACES VERTS



● Bonjour, pouvez-vous vous présenter ?

➔ Bonjour, je suis Chantal Murat, je réside au Chef-Lieu, au Clos Adèle et j'ai 57 ans.

● Quel est votre parcours professionnel ?

➔ J'ai suivi des études en CAP d'hôtellerie, j'ai travaillé en restauration pendant 25 ans. J'ai travaillé à la colonie d'Alfortville avec les enfants pendant 20 ans. J'ai également travaillé en tant que secrétaire médicale au cabinet de Valmorel et dans un club de vacances. En parallèle, je suis auto-entrepreneur en tant que femme de ménage.

Cet été, la mairie m'a embauchée durant 3 mois pour entretenir les espaces verts de la commune. Cette mission me convient très bien car j'aime travailler à l'extérieur, dans la nature, et le jardinage est désormais pour moi une véritable passion !

● En quoi consistait ce travail ?

➔ Je devais m'occuper de l'entretien des massifs floraux et de faucher leurs abords, arroser et soigner les fleurs. J'ai également nettoyé et entretenu les abris-bus, les fours, le chemin de l'école, le cimetière... Pour cela, en plus du petit matériel, j'utilise un camion avec réserve d'eau.

● Souhaiteriez-vous poursuivre l'expérience ?

➔ Tout à fait, j'espère que la Collectivité renouvellera cette mission l'année prochaine sur une période plus longue, du printemps jusqu'à l'automne.

Accompagnée d'une élue, je vais participer à une formation afin de progresser encore sur l'entretien des espaces verts et la composition des massifs.

Face à ces efforts de la Collectivité et des acteurs du fleurissement, je regrette beaucoup le non-respect et l'incivilité des personnes qui ne se gênent pas pour jeter leurs déchets ou soulager leurs animaux dans ces espaces pourtant fleuris et bien entretenus.

● Des idées pour améliorer encore le fleurissement de la commune, qui, on le sait, outre le fait d'être très apprécié des Avancherains, contribue aussi à l'attractivité des villages auprès de nos visiteurs et clients ?

➔ L'objectif est de travailler conjointement avec le Comité de Fleurissement de la commune, constitué uniquement de bénévoles. Il est primordial d'instaurer ensemble un cadre de travail afin que les massifs de fleurs soient décidés en amont de leur réalisation par les membres du Comité afin d'obtenir une belle harmonie florale, bien équilibrée.

Nous avons l'immense chance de vivre dans un endroit magnifique, à nous tous de faire en sorte de le sauvegarder et de l'améliorer sans cesse.



GROS PLAN SUR... DES ARTISANS AVANCHERAINS

Nos artisans ont du talent ! Pour mieux les connaître, nous sommes allés à leur rencontre. Clothilde et Sylvie nous dévoilent leurs passions.

AUTOMNE 2021 - n° 43
www.lesavanchers.fr

Cette nouvelle rubrique présente nos artisans des Avanchers-Valmorel. Vous êtes artisan ou producteur* dans la commune et vous souhaitez apparaître dans cette rubrique ? Envoyez un mail à mairie@valmorel.com avec comme objet : rubrique artisanat. *Entreprise disposant d'un numéro de Siret et établie aux Avanchers-Valmorel.



→ LES MAINS DE CLO, LE PRÉ

« Vos ongles sont des bijoux, non des outils »

Depuis longtemps passionnée par l'onglerie (sur ongles de mains ou de pieds), et après une première formation professionnelle, ma petite entreprise est née le 4 septembre 2019 et depuis le 16 octobre 2020, je ne me consacre qu'à son développement tout en continuant les formations. Envie de ne plus ronger vos ongles ? Envie d'une pose de vernis qui durera ? Envie de rallonger vos ongles naturels ? Envie de les décorer avec des dessins faits au pinceau ?

N'hésitez pas, je réponds à toutes les demandes et les défis sont les bienvenus !

Vous pouvez consulter mon travail sur Instagram #lesmainsdeclo, sur Facebook :

@les mains de Clo. Et vous me trouvez également sur Google : ongerie les mains de Clo. Contact : Clothilde Ledanois. Tél. : 06 24 43 67 72.



→ ROUGE DECO, LE CHEF LIEU

Rouge Déco propose deux types de prestations : c'est un studio de création et de réalisation de travaux graphiques, s'adressant aux PME, collectivités locales et commerçants et c'est aussi un atelier de signalétique et de création d'objets déco, originaux et personnalisés, réalisés de façon artisanale. L'atelier est équipé d'une machine performante de découpe et gravure laser. Rouge Déco s'adresse aux particuliers, en créant des objets déco pour la maison, les enfants, les ados, les mariages... mais surtout aux professionnels, en leur proposant des travaux de signalétique personnalisée et raffinée, qui mêlent différents matériaux de qualité,

comme le bois, le papier, le tissu, le cuir ou le plexi. C'est fascinant de voir une idée prendre forme et se concrétiser en quelques heures, depuis le tracé numérique jusqu'au produit fini, réalisé artisanalement.

Contact : Sylvie Thomas. Tél. : 06 83 21 65 79. Instagram rougedeco. www.rouge-deco.fr



Le Carnet

Du 1^{er} avril au 5 octobre 2021

Naissances

► **Anicet Barru Fenech**, né le 18/05/2021, fils de Pierric Barru et de Gaëlle Fenech.

Mariages

- **Nicolas Basse et Camille Gaulier**, le 03/04/2021.
- **Gérald Bouvier-Garzon et Virginie Laniece**, le 19/06/2021.
- **Pierre Robin et Josiane Ménard**, le 19/07/2021.
- **Bastien Lesueur et Anna Brusova**, le 25/09/2021.

Décès

- **Roger Hote**, décédé le 16/05/2021, à l'âge de 77 ans.
- **Madeleine Murat**, née Excoffier, décédée le 10/06/2021, à l'âge de 77 ans.
- **Geneviève Simille**, décédée le 27/07/2021, à l'âge de 86 ans.

Erratum ► Nous avons omis, dans le dernier bulletin, le décès de :

► **Marie-Jeanne Bouvier**, née Delapierre, décédée le 21/11/2020, à l'âge de 87 ans. Avec toutes nos excuses à la famille. ■



Numéros utiles

- Pompiers..... 18
- Urgences médecin..... 15 ou 112
- Gendarmerie..... 17 ou 04 79 24 00 15
- Police Municipale 04 79 09 49 30
- Cabinet médical de Valmorel 04 79 09 80 45
- Mairie Les Avanchers-Valmorel..... 04 79 09 83 27
- Agence postale communale 04 79 00 76 39
- Office de Tourisme de Valmorel..... 04 79 09 85 55
- Météo France Savoie 08 99 71 02 73
- CCVA 04 79 24 20 04
- Maison des Propriétaires (CCVA) 06 37 60 93 58
- Médiathèque La Léchère 04 79 22 59 11
- Bibliothèque Grand Aigueblanche 04 79 22 78 88
- Base de Loisirs/Piscine du Morel 04 79 24 05 25
- Groupe Scolaire La Croix de Fer 04 79 09 81 44
- Cantine et garderie scolaires..... 04 79 09 87 30
- Valmorel Gestion (parkings, transport) 04 79 09 99 91
- Déchetterie des Combes 04 79 22 67 45

• Retrouvez votre bulletin municipal sur le site de la Mairie : www.lesavanchers.fr
Publication périodique gratuite éditée par la commune des Avanchers-Valmorel. Direction de la publication : Jean-Michel Voger, Maire. Conception réalisation : Commission communication / Rouge Caractère.
Distribution : voie postale et en mairie. Photos : OTVVA / A. Benoist / S. Thomas / Associations / Commissions municipales. Droits réservés.